

exhortations renouvelées, suggestion de moyens propres à rétablir des relations amicales, efforts de tout genre en vue de frayer la voie, si la grâce de Dieu le permettait, à une paix juste, honorable et durable ; dévouement actif et paternel pour apporter quelque soulagement aux immenses douleurs et aux calamités qu'entraînait une guerre atroce, il n'est rien que Nous n'ayons tenté.

C'est la charité de Jésus-Christ qui, dès les débuts si troublés de Notre pontificat, Nous a poussé à travailler au retour de la paix et à l'adoucissement des horreurs de la guerre ; aujourd'hui qu'est enfin revenue une paix relative, cette même charité nous presse de supplier tous les enfants de l'Église, ou plutôt les hommes de toutes les nations, d'extirper de leurs cœurs des haines déjà trop prolongées et de rétablir la concorde et une mutuelle affection.

Il est superflu de démontrer longuement que la société humaine subirait les plus graves dommages si la signature de la paix laissait subsister de sourdes haines et des rapports hostiles entre les nations. Nous ne parlons point de la ruine de tout ce qui entretient et suscite les progrès de la vie sociale : commerce, industrie, arts, lettres, qui ne sauraient fleurir sans la bonne entente et la tranquillité générale des nations. Ce qui est plus redoutable, c'est qu'un coup très grave serait porté à la vie même et à l'essence du christianisme, qui tire toute sa force de la charité, au point que la prédication même de la loi chrétienne est appelée l'*Évangile de paix*(1).

Vous le savez, et Nous l'avons déjà rappelé en maintes circonstances, il n'est rien que le seigneur Jésus ait recommandé plus fréquemment et avec plus d'insistance à ses disciples que le précepte de la charité mutuelle, et cela parce qu'il embrasse tous les autres ; le Christ l'appelait le précepte nouveau, son commandement, et il voulut en faire la marque caractéristique des chrétiens, qui les fit aisément distinguer du reste de la société ; enfin, sur le point de mourir, Jésus le laissa en testament aux siens, leur enjoignant de s'aimer les uns les autres et de s'efforcer d'imiter par la charité l'ineffable unité des Personnes divines dans la Trinité : *Que tous ne fassent qu'un, comme Nous-mêmes Nous sommes un, pour qu'ils soient consommés dans l'unité*(2).

Aussi, suivant les traces du divin Maître, fidèles à se conformer à ses leçons et à ses commandements, les apôtres adressaient-ils aux fidèles avec une insistance admirable ces exhortations : *Avant toutes choses, observez toujours entre vous la charité mutuelle*(3) ;—

(1) *Eph.* VI, 15.

(2) *Joan.* XVII, 21-23.

(3) *I Petr.* IV, 8.